



## Consulats généraux de France au Maroc

-----

### Service des Visas

## DOCUMENTS À PRODUIRE

-----

## VISA POUR SOINS MÉDICAUX EN FRANCE

### Recommandations :

**Documents ou photocopies manquants = dossier incomplet = risque élevé de refus de visa**

**Tous les documents sont à présenter en originaux, accompagnés d'un jeu complet de photocopies.**

**Tous les documents doivent être en Français ou accompagnés d'une traduction officielle dans cette langue**

**Votre dossier doit être présenté dans l'ordre exact présenté ci-dessous sous peine de non recevabilité**

- ❑ **Un** formulaire (à télécharger à partir du site) de demande de **visa de court séjour** dûment renseigné recto/verso, **daté et signé**
- ❑ **Deux** photos récentes aux normes sur fond clair
- ❑ Passeport (validité de **3 mois minimum** après la date d'expiration du visa demandé) devant comporter obligatoirement 2 pages vierges de tout cachet accompagné de la page d'identité et des visas Schengen précédents
- ❑ Certificat médical du médecin traitant au Maroc (**homologué par le Ministère de la Santé marocain**), précisant la nature des soins et **mentionnant qu'ils ne peuvent être effectués au Maroc**
- ❑ **Rendez-vous et devis prévisionnel des frais en France**, **signé** par l'autorité médicale comportant la durée d'hospitalisation prévue et la durée de séjour en France nécessaire (consultations, soins, hospitalisations)
- ❑ **Règlement préalable du devis** auprès de l'établissement hospitalier en France **OU** **Prise en charge** par un organisme privé ou par la CNSS
- ❑ **Attestation sur l'honneur du demandeur de visa s'engageant à payer les frais médicaux supplémentaires imprévus**
- ❑ **Acceptation de la prise en charge par l'établissement hospitalier**
- ❑ Factures acquittées, s'il y a lieu, des soins précédents pratiqués en France

**Cette liste n'est pas exhaustive: d'autres justificatifs peuvent être demandés le cas échéant.**

**Vous pouvez également présenter tout élément susceptible d'aider à l'instruction de votre dossier.**

- ❑ Réserveation d'hôtel OU attestation d'accueil (pré ou post hospitalisation)
- ❑ **ASSURANCE MEDICALE INTERNATIONALE SOINS/RAPATRIEMENT** couvrant les éventuels soins médicaux d'urgence et/ou soins d'hospitalisation d'urgence d'un montant minimum de garantie de 30 000 €, ainsi que les frais de rapatriement pour toute la durée du séjour dans tout l'Espace Schengen.
- ❑ Dans le cas d'enfants mineurs, les justificatifs de filiation (copie du livret de famille) et l'autorisation parentale (signature des 2 parents).

*Justificatifs professionnels*

- ❑ Attestation de travail
- ❑ **Trois** derniers bulletins de paie
- ❑ **Trois** derniers relevés de la CNSS
- ❑ **Trois** derniers relevés bancaires

**Cette liste n'est pas exhaustive: d'autres justificatifs peuvent être demandés le cas échéant.  
Vous pouvez également présenter tout élément susceptible d'aider à l'instruction de votre dossier.**